

# COMITE DEPARTEMENTAL DE L' AISNE

## COUPE DE L' AISNE

Nom, Prénom, Adresse du Juge-Arbitre :

Lieu de rencontre:		Date: 04/06/2011
		Heure: 19h30
<del>* 5 à 8</del>	<del>* TC</del>	<del>* Féminines</del>
* 5 à 12		* Masculins

\* Rayer les mentions inutiles

N°	19020030	Association TERGNIER 1		
N° Licence		NOM - PRÉNOM	Points	Clt
02700	A	THEVENOT Michel	1272	
026866	B	LEBRUN Kévin	1187	
	C			

N°	19020030	Association TERGNIER 2		
N° Licence		NOM - PRÉNOM	Points	Clt
027316	X	SAGNIER Jérémy	1026	
027537	Y	PLANQUEEL Axel	1243	
	Z			

Le joueur placé en C ou en Z ne peut disputer que le double.

Avant le commencement de la rencontre, l'attribution des lettres A B C et X Y Z est faite par tirage au sort.

Chaque capitaine présente ensuite son équipe au Juge-Arbitre en désignant ses joueurs par une des trois lettres dont il est bénéficiaire.

SCORES					ORDRE DES PARTIES				POINTS	
1	2	3	4	5					AB	XY
05	08	13			A	THEVENOT Michel	contre X	SAGNIER Jérémy	1	0
-10	07	09	07		B	LEBRUN Kevin	" Y	PLANQUEEL Axel	1	0
07	09	05			Double	THEVENOT/LEBRUN	" Double	SAGNIER/PLANQUEEL	1	0
-05	04	-07	05	06	A	THEVENOT Michel	" Y	PLANQUEEL Axel	1	0
04	03	04			B	LEBRUN Kevin	" X	SAGNIER Jérémy	1	0
					<b>TOTAL DES POINTS DE CHAQUE EQUIPE</b>				5	0

<b>Capitaine Équipe A</b> Nom  Signature à la fin de la rencontre	<b>Capitaine Équipe X</b> Nom  Signature à la fin de la rencontre
--	--

Association	<b>TERGNIER 1</b>	5
Association	<b>TERGNIER 2</b>	0

Signature du Juge Arbitre

<b>TOUR N°</b>
----------------

Cette feuille est à retourner à l'issue de la rencontre par l'équipe victorieuse, à l'adresse suivante:

**Monsieur Sébastien LEFEVRE - 5, rue des Sources 02870 VIVAISE**